

une semaine... à l'autre

ABONNEMENTS
Prix unique :
Un an... 50 francs

L'INDEPENDANT

ANNONCES
la ligne
Chronique locale 5 fr.
Annonces classées 4 »
— judiciaires 6 »
— commerce 3 50

Téléphone 3
C/c. P. Limoges 267.19

Direction et Administration : 108, rue Neuve-d'Argenson

La Diète finlandaise a rejeté de nouvelles propositions de paix so-

M. Paul Hazard, membre de l'Académie française, professeur au Collège de France, est décédé subitement à l'âge de 66 ans.

La famille Mulliez, de Roubaix, domine, depuis 1843, 832 descendants directs, dont 756 sont encore vivants.

Provisoirement, la note « O » sera plus éliminatoire aux épreuves du baccalauréat.

Des attaques aériennes ont fait 1000 morts à Trévise, ville médiévale italienne.

M. Cordell Hull annonce des mesures contre les neutres qui affectent leurs relations commerciales avec l'AXE.

En échange de la feuille de tabac, les consommateurs pourront obtenir, jusqu'au 15 mai, une autorisation de transport de 25 kilos de tiges de terre, destinées à la consommation familiale.

Deux fumeries d'opium viennent d'être découvertes à Paris. Les personnes sont actuellement dans les verrous.

A l'occasion de la Pentecôte, le ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances a décidé l'allocation d'une décade exceptionnelle de tabac.

Deux avions américains ont été contraints d'atterrir en Suisse; l'un a été abattu par la chasse.

Dans une déclaration, le maréchal Pétain, chef de l'Etat, affirme que tout officier, soldat ou marin qui exécute un ordre n'en est légalement responsable que de l'autorité dont émane cet ordre.

La deuxième session de la Cour d'assises de la Dordogne s'ouvrira à Périgueux le mardi 23 mai, sous la présidence de M. Typhen, de la Cour d'appel de Limoges.

Giraud aurait laissé entendre qu'il avait l'intention de se retirer de la vie publique.

Un cyclone et un raz-de-marée ont dévasté l'île de la Réunion. Les dégâts matériels sont considérables; 5.000 personnes sont sans abri et 30% des cultures sont détruites.

La commission technique des relations du pacte tripartite s'est réunie à Tokio.

Les stations thermales ouvriront cette année, dans les mêmes conditions générales qu'en 1943, à l'exception de celles soumises à des conditions d'admission spéciales.

Pour protester contre la pression exercée sur l'Irlande par les Etats-Américains, 30.000 Irlandais ont défilé dans les rues de New-York.

A l'occasion de la fête du travail, M. Marcel Déat prononcera le 22 avril un discours radiodiffusé.

— La presse turque repousse les exigences britanniques.

— A Perpignan, de gros trafiquants du marché noir sont arrêtés.

— Trois terroristes condamnés à mort par un tribunal de guerre, en Haute-Savoie, ont été exécutés.

— Sept terroristes, dirigés par un redoutable bandit de 21 ans, sont arrêtés dans le Pas-de-Calais.

— Depuis le 18 de ce mois, les diplomates étrangers et leur courrier ne peuvent plus quitter l'Angleterre. Les valises diplomatiques sont soumises à la censure.

— Les tennismen français offrent une raquette au roi de Suède.

— L'aviation américaine attaque à nouveau Belgrade et Sofia.

— L'Angleterre ne reconnaît pas le Comité d'Alger que si les fortifications allemandes des côtes de la Manche ont été préalablement détruites.

— Le Maréchal de France, chef de l'Etat, a reçu une délégation des maires de l'Ain, du Jura, de la Loire, du Rhône et de Seine-et-Oise.

LOTERIE NATIONALE

12e Tranche 1944

Table with 3 columns: Les numéros se terminant par, gagnent, and amounts. Includes rows like 3 (série A et B) gagnent 200, 25 94 10 94 70 38 28 09 14 gagnent 400, etc.

Avez-vous des varices ?

Voici, pour vous soulager, les Gouttes Florides qui activent la circulation, tonifient les veines et combattent très efficacement les varices. Pourmillements, crampes, lourdeurs s'apaisent. Vos jambes se fatiguent moins vite. Ttes phléb. 16 fr. 90. Existe aussi en Comprimés : 16 fr. Visa 846 P. 9820.

GRANDE TOMBOLA ORGANISÉE POUR LE LIVRET DE CAISSE D'ÉPARGNE DE NOS PRISONNIERS

La quatrième année de captivité va bientôt se terminer pour nos prisonniers. Quatre longues années qu'ils n'ont pas revu les êtres chers, le foyer, la France...

Avez-vous pensé à la somme de souffrances que représentent ces quatre années ? Pour les soulager, nous avons fait souvent appel à vous et vous avez toujours répondu largement ; cela nous a permis d'envoyer de nombreux colis de vivres et de vêtements et de distribuer des secours aux familles nécessiteuses et laborieuses.

Nous voulons faire plus ; nous voulons constituer pour chacun d'eux un pécule qu'il trouvera à son retour et avons décidé d'organiser une grande tombola dite du « Livret de Caisse d'Épargne du Prisonnier ». Il faut que Bergerac montre sa gratitude envers cinq cents de ses enfants encore pri-

sonniers. C'est donc un gros effort qui vous est demandé, mais déjà, à notre premier appel, le commerce et l'industrie rivalisent de générosité et nombreux sont les lots qui nous parviennent, et quels lots ! Et cela est un gage de réussite de la tâche que nous nous sommes assignée.

Ces jours derniers, les vitrines : N° 1. Ameublement (Maison Chevalier, « A la Grande Maison ») ; N° 2. Cycles et Automobiles, et N° 3. Quincallerie-Métallurgie (Maison Veillet-Lavallée et Cie), ont montré au public quelques-uns des magnifiques lots offerts par ces corporations.

Nous pouvons annoncer que, courant de cette semaine, quelques nouvelles vitrines exposeront des lots offerts par d'autres corporations.

Le Centre d'entraide des Prisonniers de Bergerac.

Nous sommes heureux que les circonstances nous aient mis en mesure de dire enfin quelques mots du nouveau directeur du Ravitaillement général de la Dordogne.

M. l'Intendant Charmois est venu dans notre département précédé de la réputation flatteuse d'un homme compétent et capable d'exercer une action bienfaisante. Nous en aurons la preuve si chacun — producteur, intermédiaire, consommateur — veut bien faire son devoir et celui-ci consiste — est-il besoin de le préciser ? — à exécuter scrupuleusement les prescriptions reçues.

La place nous manque pour nous étendre sur ce sujet capital, mais nous souhaitons à M. l'Intendant Charmois tout le succès qu'il mérite.

HORAIRE TRAINS ET AUTOBUS depuis le 3 avril 1944

LIBOURNE-BERGERAC. — Tous les jours : Paris 22h. Bordeaux-Bastide 6h15, Libourne 8h36, Ste-Foy-la-Grande 14h35, Bergerac (arrivée) 16 h.

Les lundi, mercredi, samedi : Paris-Austerlitz 22h. Bordeaux-St Jean 9h15, Libourne 10h30, Ste-Foy 11h47, Bergerac (arrivée) 12h21.

Mêmes jours : Bordeaux-Saint-Jean 18h50, Libourne 20h14, Ste-Foy 21h26, Bergerac (arr.) 22h.

Les mardi, jeudi, vendredi : Paris 7h40, Bordeaux-Bastide 15h30, Libourne 16h50, Ste-Foy 18h02, Bergerac (arr.) 18h36.

BERGERAC-LIBOURNE. — Tous les jours : Bergerac 11h, Ste-Foy 13h41, Libourne 17h20.

Les lundi, mercredi, samedi : Bergerac 6h10, Sainte-Foy 6h50, Libourne 8 h. 07, Bordeaux-Bastide et Saint-Jean 9 h. 32, 10 h. 35, Paris Austerlitz 17 h. 45.

Mêmes jours : Bergerac 17 h. 17, Ste-Foy 18 h., Libourne 19 h. 24, Bordeaux-Bastide 20 h. 43, Paris 6 h. 50.

Mardi, jeudi, vendredi : Bergerac 10 h. 35, Ste-Foy 11 h. 12, Libourne 12 h. 26, Bordeaux-Bastide 14 h. 02.

BERGERAC-LE BUISSON. — Tous les

jours, sauf le dimanche et jours de fête : Bergerac 6 h. 29, Le Buisson 7 h. 40 (les lundi, mercredi et samedi, arrivée à Sarlat 9 h. 40), Périgueux 9 h. 44, Paris-Austerlitz 20 h. 45, Agen 11 h. 07, Toulouse-Matabiau 14 h. 10.

Les mardi, jeudi et vendredi : Bergerac 18 h. 46, Le Buisson 19 h. 57 (les mardi, mercredi, jeudi : Sarlat 21 h. 23), Périgueux 20 h. 37, Paris-Austerlitz 7 h. 18, Agen 23 h. 01, Toulouse 9 h. 20.

LE BUISSON-BERGERAC. — Tous les jours, sauf le dimanche et jours de fête : Toulouse-Matabiau 15 h. 10, Agen 17h.50, Paris-Austerlitz 8 h., Périgueux 17 h. 47 (les lundi, mercredi, samedi : Sarlat 18 h. 40), Le Buisson 20 h. 32, Bergerac 21 h. 40.

Les mardi, jeudi et vendredi : Agen 5 h. 10, Paris 21 h. 10, Périgueux 7 h. 50 (les mercredi, jeudi, vendredi : Sarlat 6 h. 35), Le Buisson 9 h. 05, Bergerac 10 h. 15.

Tramway départemental

Sauf mardi : Bergerac 5 h. 40, Vergt 8 h. 05, Périgueux 9 h. 40.

Lundi, vendredi, samedi : Bergerac 17 h. 30, Vergt 18 h. 42, Périgueux 19 h. 44.

Mêmes jours : Périgueux 6 h. 50, Vergt 7 h. 43, Bergerac 8 h. 50.

Sauf lundi : Périgueux 17 h. 40, Vergt 19 h., Bergerac 21 h. 15.

Service d'autobus

MUSSIDAN-BERGERAC. — La semaine : Mussidan 8 h. 25, Bergerac 9 h. 50.

Le samedi seulement : Mussidan 11 h. 50, Bergerac 13 h. 10.

Les lundi, mercredi, jeudi, samedi : Mussidan 16 h. 40, Bergerac 18 h.

BERGERAC-MUSSIDAN. — La semaine : Bergerac 18 h. 45, Mussidan 20 h. 15.

Le samedi : Bergerac 15 h., Mussidan 16 h. 25.

Les lundi, mercredi, jeudi : Bergerac 10 h. 15, Mussidan 11 h. 35.

MARMANDE-BERGERAC. — La semaine : Marmande 7 h. 30, Eymet 8 h. 30, Bergerac 10 h.

Le samedi : Marmande 20 h., Eymet 21 h., Bergerac 16 h., Eymet 17 h. 30, Bergerac 18 h. 40.

Eymet 5 h. 45, Marmande...

PONIX

le bon détergent
FABRIQUE PAR
LES SAVONNERIES DE L'ANGRE
ROUARD - MARSEILLE

Communiqués

L'Office Général de Répartition des Produits Industriels (Section Textile), 58, rue de La Boétie, Paris, communique :

Les besoins textiles des sinistrés. — Afin de réduire les délais dont souffrent actuellement les sinistrés pour la reconstitution de leur trousseau, des bons d'achat prioritaires seront désormais délivrés aux intéressés dans les jours qui suivront le sinistre. Des dispositions spéciales sont prises également en faveur des commerçants fournisseurs des sinistrés.

Au cas où les porteurs de bons prioritaires ne trouveraient pas immédiatement dans le commerce le ou les articles dont ils ont besoin, la faculté leur est laissée de se faire inscrire. Des mesures sont prises pour que les commerçants puissent livrer très rapidement les articles pour lesquels ils ont accepté de telles inscriptions.

Le Service du Génie Rural communique :

Suppression de la taxe de péréquation pour les carburants solides. — A la suite de nombreuses réclamations, le Service du Génie Rural a obtenu la suppression, à la date du 1^{er} avril 1944, de la taxe de péréquation pour les agriculteurs et entrepreneurs de culture mécanique, de battage et de pressage de paille et de fourrage, « producteurs utilisateurs agricoles ».

L'arrêté ministériel en date du 24 mars 1944 les exonérant du paiement de cette taxe (institué par les arrêtés numéros 7453 et 7454 du 24 août 1943), précise que sont considérés comme producteurs utilisateurs agricoles les seuls allocataires qui consomment des carburants forestiers préparés par eux et provenant des bois exploités sur leurs fonds ou des coupes dont ils sont propriétaires.

Les demandes d'exonération devront être adressées, avec toutes justifications à l'appui, au Service du Génie Rural, qui tient tous renseignements à la disposition des intéressés.

L'Ingénieur du Génie Rural.

La Subdivision Militaire de Périgueux communique :

Engagements au titre du régiment de sapeurs-pompiers. — Les notices relatives aux conditions à remplir par les jeunes gens désireux de contracter un engagement volontaire au régiment de sapeurs-pompiers de Paris sont déposées à la Subdivision Militaire de Périgueux (bureau A), 11, rue Ernest-Guillier, où les candidats éventuels pourront les consulter.

Un Intestin ponctuel

Vous obtiendrez la régularité intestinale si nécessaire à la santé en prenant, le soir, un comprimé Vichybol, comestif doux, à la particularité d'agir avant le dîner et sur l'intestin. Vichybol. Ajoutez, le soir, un intestin libre chaque jour. direction des phies. Visa 846 P. 9880. référé Renv.

Chronique Locale

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. Albert Marquay, décédé en son domicile de la rue du Pont-Saint Jean, à l'âge de 64 ans.

Homme d'un commerce très agréable, industriel, président du Cercle Musical, membre de la Société des Auteurs, officier d'Académie M. Albert Marquay était une personnalité marquante de notre ville; et l'on n'a pas oublié le succès retentissant qu'obtint, durant de longues années, les belles Revues dont il était l'auteur, succès qui déborda le cadre de la cité.

Nous nous inclinons respectueusement devant la dépouille mortelle de M. Albert Marquay.

En cette cruelle circonstance, nous exprimons nos sincères condoléances à Madame Marquay, sa veuve; à Monsieur, Madame et Mlle de Félice, ses enfants; à Monsieur Pierre Marquay, son frère, et aux autres membres de la famille.

Les obsèques de M. Albert Marquay furent célébrées mercredi, à 10 h. 45,

au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, où l'on remarquait beaucoup de notabilités, les membres du Cercle Musical et les représentants de diverses sociétés locales.

Après la cérémonie religieuse, à l'église Notre-Dame, l'inhumation eut lieu au cimetière Beauferrier.

Avis aux agriculteurs. — A compter de ce mois, tout agriculteur détenteur du cheptel (propriétaire, fermier ou métayer) sera tenu d'en faire mensuellement la déclaration à la mairie.

La déclaration visée ci-dessus sera souscrite au moment de la distribution des titres d'alimentation, dont la délivrance sera subordonnée à la remise par l'exploitant d'une fiche individuelle dûment remplie et signée.

La mairie fournira aux déclarants, sur leur demande, les formules de fiches nécessaires.

Les foires. — Animation restreinte aux foires dites de Pâques. Au cours de la journée de dimanche 16 avril, un public assez nombreux visita les attractions installées sur la place de la République, la place du Marché et la place Gambetta.

**A propos de la nouvelle campagne
DE MOBILISATION DES MÉTAUX
NON FERREUX**

*Ne vous contentez pas
d'apporter strictement
ce que l'on vous demande*

● **La France a un besoin vital
de métaux non ferreux.**

Vous aurez donc à cœur d'apporter aux Centres de perception de l'impôt Métal non seulement le poids de métal qui vous est notifié, mais encore tout le métal supplémentaire qu'il vous sera possible de trouver chez vous.

● **Si vous pouvez apporter plus**

que le montant de votre contribution, votre apport excédentaire vous sera payé d'après le barème suivant :

CUIVRE : 30 fr. le kg ÉTAIN : 60 fr. le kg
LAITON : 20 fr. NICKEL : 120 fr. —
BRONZE : 20 fr. PLOMB : 12 fr. —
MAILLECHORT : 20 fr. le kg.

● **En échange**

des quantités excédentaires, vous recevrez un "ordre de paiement" dont vous toucherez le montant chez le percepteur.

*... mais, dans votre propre intérêt,
ne manquez pas d'apporter
tout ce qui vous est demandé*

Des indemnités compensatrices sont en effet prévues pour ceux qui auront livré un poids de métal inférieur à celui qui leur aura été assigné; elles seront calculées comme suit: insuffisance inférieure à 40% du poids assigné: 30 francs par Hg manquant. Insuffisance comprise entre 40% et 60% du poids assigné: 60 francs par Hg manquant. Insuffisance égale ou supérieure à 60% du poids assigné: 90 francs par Hg manquant. Cette équivalence en espèces pourrait constituer une charge très lourde pour les redevables. Elle sera recouvrée dans les conditions prévues par le Titre IV du Livre III du code général des impôts directs.

COMMUNIQUÉ N° 5 DU

COMMISSARIAT A LA MOBILISATION
DES MÉTAUX NON FERREUX

Titres d'alimentation. Nous informons les consommateurs qu'un nouveau mode de distribution a été adopté, à titre d'essai, pour la mise des titres d'alimentation. Ce mode est pour mai; nous les invitons à leur connaissance du fonctionnement de ces nouveaux services dont ils trouveront l'exposé détaillé affiché à la mairie. En résumé, à part de rares exceptions, les consommateurs recevront leurs titres, de toutes catégories, même « groupe ».

Les pièces permettant l'identification de chaque consommateur seront, à défaut d'identité ou, à défaut, une photo-carte, carte ou certificat de travail.

Les titres d'alimentation seront distribués à la mairie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, à partir du 20 avril, aux chefs de famille et domestiques vivant à leur domicile dont le nom commence par :

A et B, le jeudi 20 avril; C et D, le vendredi 21; E et F, le samedi 22; G et H, le dimanche 23; I à L, le lundi 24; M à O, le mardi 25; P à R, le mercredi 26; S à Z, le jeudi 27; A à Z, le vendredi 28; A à Z, le samedi 29; A à Z, le dimanche 30.

Pénalités. — La distribution sera suspendue du 1^{er} mai (soir) au 6 mai inclusivement, à partir du 7 mai, le consommateur qui n'aura pas son titre valable à invoquer pour son retard, recevra des titres au prorata d'une partie proportionnée au nombre de jours de retard (1/30 par jour de retard, avec minima du 1/6).

Défense passive. — Le signal de présomption, étant donné par les sirènes, le personnel de direction strictement indispensables ralliera son poste de commandement: le directeur urbain, le chef de secteur, le chef de D. P., le chef de secteur.

Rejoint au signal d'alerte le personnel déjà fixé, et, en cas de bombardement, tout l'effectif de la D. P. Il est précisé qu'au signal de sommation d'alerte, les rassemblements importants devront être dissous: réunions sportives, cinémas, théâtres, Les dirigeants de réunions sportives, les directeurs de théâtres et de spectacles et autres établissements de catégorie publique procéderont à l'évacuation publique.

D'ordre préfectoral: Les services de police veilleront à l'exécution des dispositions.

Le Directeur urbain de la D. P. Commandant LABRE

SPÉCIALITÉ D'OIGNONS à F

Provenance française, belge, hollandaise, Actuellement, magnifiques collections de glaïeuls et bégonias

Maison LAPORTE

Raymond MAZEAU, 41, rue Valette

Trouvé chez M^{me} Favard, aux Jardins-Publics, une somme de 100 francs. La lui réclamer.

Cambriolage. — Les époux Marcel, 24 ans, et Huska, 22 ans, ont été arrêtés pour divers cambriolages effectués à la direction de Cazeneuve, route de Castillonnet. Au cours d'une perquisition à domicile, ont été découverts: 2 couvertures, 3 taies d'oreiller, torchons et serviettes, 2 chemises, culottes.

Huska Marcel a avoué, en l'absence de l'auteur de l'agression dont fut victime l'hiver dernier, Mme veuve fofrail.

Vol de tabac et affaire d'avortement. — La Sûreté de Bergerac vient d'arrêter trois femmes qui s'étaient rendues coupables de vol de trafic de tabac. Il s'agit des nommées Girard, née Labaille Jeanne, manouvrière à la P. N., demeurant rue des Conférences; Vadot, née Dousset Clémentine, demeurant 7, rue Saint-James; Gilet, née Besse Marie, demeurant rue Fonbalquaine. Ces deux dernières dérobaient le tabac à l'Entrepôt, où elles étaient manutentionnaires, et le cédaient à la femme Girard, qui le préparait pour le revendre.

Toutes les trois ont été déferées au Parquet de Bergerac.

Au cours des interrogatoires, la femme Girard a révélé qu'elle avait été l'objet de manœuvres abortives de la part de la femme Vadot Clémentine.

Salon de Coiffure pour DAMES

M. JARDRY Jean prévient le public, qu'il a pris la succession de l'Emancipation, 2, rue des Faures.

Concours d'entrée dans les Ecoles nationales d'Arts et Métiers, d'Ingenieurs professionnels et nationales d'Horlogerie. — Aux termes d'instructions ministérielles récentes, le droit d'inscription au concours d'entrée dans les Ecoles nationales d'Arts et Métiers est porté de 30 à 50 francs. Le droit d'inscription au concours d'entrée dans les Ecoles nationales d'Ingenieurs professionnels et Ecoles nationales d'Horlogerie est porté de 15 à 30 francs. Il convient de tenir compte de ces instructions en vue de la constitution des dossiers d'inscription aux concours dont il s'agit.

Pharmacie de service. — Dimanche 23 avril et lundi matin 24, Pharmacie Pic, rue Neuve-d'Argenson.

Croix-Rouge Française. — La nouvelle carte de membre adhérent est introduite pour 1944. Les anciennes cartes sont donc sans valeur. Le Comité de Bergerac prie ses nombreux adhérents, ainsi que toutes les personnes qui désirent participer à l'œuvre de la Croix-Rouge, de venir régler la cotisation 1944 et retirer les nouvelles cartes aux bureaux de la Croix-Rouge, rue Candillac, tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Le montant de la cotisation annuelle est de 10 fr.

Vol d'agneaux. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans la bergerie de M. Guy, au village du Maine, commune de Saint-Alvère, et ont soustrait cinq agneaux, d'un poids total de 100 kilos environ.

Enquête.

Centre d'Action sociale. — La Direction du Centre d'Action sociale, place Jules-Ferry, à Bergerac, informe le public que depuis le 24 avril 1944, les heures d'ouverture du Centre sont provisoirement fixées ainsi qu'il suit :

Tous les jours de la semaine (sauf les dimanches ou jours fériés) : Matin, de 9 h. 30 à 12 heures; Soir, de 13 h. 30 à 18 heures.

Employeurs et employés, si vous désirez obtenir des renseignements sur les lois sociales et les assurances sociales, n'hésitez pas à vous adresser au Centre d'Action sociale, qui se fera un plaisir de vous les fournir gratuitement.

Foire aux bestiaux du samedi 15 avril 1944. — Vaches : amenées, 240; vendues, 53, au prix de 10.000 à 20.000 fr. l'une.

Boeufs : 9 paires amenées; 4 paires vendues au prix de 30.000 à 46.000 fr. la paire.

Chevaux et mulets : 43 amenés; 6 vendus, au prix de 20.000 à 76.000 francs l'un.

Tribunal Correctionnel

Audience du 13 mars 1944

Vol et recel. — Augustine Lalande, 57 ans, domestique à Monbazillac, un mois de prison et 600 fr. d'amende.

Louise Badian, épouse Lalande, 43 ans, domestique à Monbazillac, un mois de prison et 600 fr. d'amende.

Albéric Lalande, 19 ans, domestique à Monbazillac, deux mois de prison avec sursis et 600 fr. d'amende.

Vol. — Maurice Conrath, 42 ans, ouvrier d'usine à Baneuil, trois mois de prison avec sursis et 600 francs d'amende.

Jean A..., 18 ans, ouvrier d'usine à Baneuil, trois mois de prison avec sursis et 600 fr. d'amende.

Marie Loustalot, 19 ans, nomade à Montbos, trois mois et un jour de prison.

Escroquerie. — Raymond Rambaud, 23 ans, sans profession, à Bergerac, six mois de prison et relégation.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

- Prévôt Jean, au Terme du Rooy.
- Bourgeois Lucien, avenue Calmette.
- Voinchet Bernard, place Bellegarde.
- Croux Pierre-Jean, place Bellegarde.
- Gouzon Mireille, rue Valette
- Labonne Bernard, rue Candillac.
- Cabillard Christian, avenue Calmette.
- Lambinet Rose, avenue Calmette.
- Terrade Jean-Paul, Terme du Rooy.
- Alessandri Jean, rue Villeneuve.
- Teilhard Claude, rue Anatole France.
- Bescond Marcel, avenue Calmette.
- Radomska Maurice, id.
- Bonnet Jean, id.
- Raymond Jean-Paul, id.

MARIAGES

Nazo Gagliel, sous Officier en congé d'Armistice, de Bergerac, et Annette Mercier, sténo-dactylographe, de Bergerac; Gonze Michel, cultivateur, de Bergerac, et Marie de Taffin de Tilques sans profession, de Bergerac.

Jannin Gilbert, caporal-chef, de Campsegret, et Denise Gagnaire, s. p., de Bergerac; Fongauillier Jean, cantonnier Pont et Chaussées, de Creysse, et Jeanne Roche, lingère, de Bergerac; Boutein Joris, cultivateur, de Bergerac, et Danton Victorine, s. p., de Bergerac; Sorin Norbert, garde au 8^e régiment, de Bergerac, et Héloïse Hallez, ménagère, de Bergerac.

DÉCÈS

Rebington Julie, épouse Bonnaud, 40 ans, s. p., avenue Pasteur; Biangi Marie, Veuve Godry, 69 ans, s. p., avenue Calmette; Lacombe Catherine, veuve Lalot, 83 ans, avenue Calmette; Vanalderwerit Bertha, Veuve Rambeurg, s. p., 81 ans, rue du Pont-St.-Jean; Garcia Pierre, enfant, rue du Périgord; Schatlowksi Jacob, 77 ans, sans p., avenue Calmette; Arnaud Jean, 75 ans, s. p., rue Maréchal Bugeaud; Roque Gilbert, 20 ans, cultivateur, avenue Calmette; Castaing Gécile, veuve Chancel, 87 ans, s. p., rue Maré-

chal Joffre; Rougier Félix, 77 ans, ancien négociant en vins, 19 rue Valette; Guichard Pierre, 77 ans, s. p., rue du Parc; Cavailles Justine, veuve Mounier, 60 ans, s. p., rue Benjamin Constant; Arnault Marcel, 39 ans, couvreur place Bellegarde; Olive Marius, 36 ans, employé à la Poudrerie, avenue Calmette; Duffaut Marie, épouse Caumont, 71 ans, s. p., avenue Calmette; Lalba Pauline, veuve Tassaint, 78 ans, s. p., avenue Calmette; Demonen Denis, 87 ans, rue Mounet-Sully, s. p.; Ley-sale Marie, veuve Missègue, 80 ans, s. p., route de Maillebois; Vieux André, 58 ans, s. p. au Pont de la Méridille; Valençon Justine, Vve Gonzalve, 87 ans, s. p., rue Maréchal Joffre.

Amen Henry, enfant, Bout-des-Vergeres; Prévot Pierre, 67 ans, s. p., Terme du Rooy; Bourdial Andrée, épouse Trémier, 33 ans, s. p., Terme du Rooy; Fongegrive Jeanne, veuve Lanarès, 73 ans, s. p., rue Maréchal Joffre; Steichen Jean, 36 ans, directeur d'entreprises, avenue Calmette; Nguyen-Van Tuong, 30 ans, avenue Calmette; Marquay Jean, 64 ans, industriel, rue du Pont-St-Jean; Roso Antoinette, épouse Gasia, 71 ans, s. p., Gala; Bonnin Maxime, enfant, place Bellegarde.

Les Sports

FOOTBALL

Une grande équipe étrangère à Bergerac

Le Deportivo Espanol de Biscaye

Après la visite des Nord-Africains, le lundi de Pâques, dont la démonstration a produit une forte impression sur le public local, la grande nouvelle vient d'arriver de la venue dans notre ville, le dimanche 23 avril, du *Deportivo Espanol de Biscaye*. Cette équipe, ou plutôt cette sélection de joueurs au passé lourd de gloire, vient d'infliger à Bordeaux au B.E.C., l'une des meilleures équipes du S.-O., une sévère correction. Comprenant dans ses rangs 4 internationaux espagnols, le Deportivo de Biscaye fera sur la pelouse de Camp-Béal une exhibition qui comptera dans les annales sportives de notre ville. Cette venue dans les circonstances actuelles constitue un véritable tour de force, et nous devons en remercier sans réserves les actifs dirigeants des Enfants de France-Football-Club, et plus particulièrement M. François Rodriguez. D'ores et déjà, nous invitons tout ce que Bergerac compte de sportifs à réserver l'après-midi du 23 avril.

C'est un « onze » d'une classe exceptionnelle que celui du Deportivo Espanol de Biscaye et plusieurs de ses étoiles ont vu leur renommée franchir les Pyrénées. Quatre internationaux espagnols forment l'ossature de l'équipe Ce sont : SALVO, de Madrid; JOFFRE, de Barcelone; MEMENDEZ, de Jijon; FRAGUES, de Saragosse.

Ajoutons à ces grands champions un joueur bien connu en France, GEMENEZ, ex-Barcelone et ex-Alés professionnel, et PIGNOL, de Barcelone. L'entraîneur de cette pléiade d'as n'est autre que Karl HEINLEIN, ex-entraîneur de Barcelone et, en 1939, de Nancy professionnel. La seule présence de Karl Heinlein est une garantie de la qualité du jeu.

Nos compatriotes apprécieront l'importance spectaculaire de la rencontre du 23 avril.

Le coup d'envoi sera donné à 15 h.

Les 4^e Relais de Bergerac

La préparation des 4^e Relais, travail énorme et qui demande un grand dévouement, bat son plein au sein des Enfants de France-Stella. Les athlètes de cette société s'entraînent méthodiquement sous la direction du jeune champion de France, Lansade, retour de Joinville. La partie administrative confiée à une commission composée de MM. Devaux, Rodriguez, Terrier, Carraro, Roche, Lacosse, Hochédez, Rambaud et Rosier, assume la très grosse responsabilité d'une préparation aussi méticuleuse que compliquée. Cette épreuve maintenant traditionnelle, est placée sous le haut patronage de la Municipalité avec le concours des commerçants de la ville. Incessamment, des collecteurs des Enfants de France-Stella vont se présenter auprès des commerçants de Bergerac. Le bureau de notre vieille société nous prie de demander à nos concitoyens d'être aussi généreux que les années passées. Nous savons qu'il est inutile d'insister et que la bonne œuvre sportive des Enfants de France a toujours su trouver un écho généreux chez nos commerçants.

RUGBY

A Agen

Sporting-Union Agenais (1)
bat *U. S. B. (1)* par 13 points à 6

C'est devant un public record et enthousiaste que s'est déroulée, à Agen, cette partie amicale qui, par la qualité du jeu fourni par les deux équipes, donna satisfaction au public et souleva à plusieurs reprises de chaleureux applaudissements.

Nos Usibistes fournirent une excellente exhibition. Trois essais furent manqués d'un cheveu; en particulier celui de Delias, qui fut projeté en touche de but au moment où il allait donner trois points à son équipe.

Les Agenais félicitèrent chaudement les Bergeracois et presque tous reconnaurent que Bergerac aurait pu fournir aussi bien le vainqueur. C'est un hommage qui est ainsi rendu à l'U. S. B. par un adversaire de valeur qui va disputer dimanche la demi-finale de la Coupe de France.

Les nouvelles recrues : Azemat, Delias, Rossegnier, auxquels nous pouvons ajouter le nouveau promu Noudier et le joueur de réserve Vincent, firent une excellente partie.

Ajoutons que, pour clôturer la saison, les Bergeracois auront le plaisir de voir les Agenais en match retour, le 30 avril.

ATHLÉTISME

A l'U. S. Bergeracoise

Une réunion d'information sportive groupait, dimanche matin, au siège de l'U. S. B., les athlètes féminins et masculins de notre grand club, autour des dirigeants de la section d'athlétisme.

On parla des nombreux challenges ou épreuves officielles auxquels l'U. S. B. prendra part au cours de la saison nouvelle, et on passa en revue le palmarès de la saison passée.

La section féminine, entraînée par l'excellent professeur M. Minot, obtint des résultats brillants, puisqu'elle gagna tous les challenges qu'elle disputa et obtint aux championnats du Limousin un classement unique. Qu'on en juge : sur dix-sept épreuves qu'elles disputèrent, nos athlètes en gagnèrent quatorze et trois deuxièmes places. Ces victoires valurent à l'U. S. B. d'avoir sa section féminine classée en 1^{re} catégorie. C'est le seul club du Comité du Limousin.

La section masculine a obtenu, elle

aussi, de très beaux résultats. Vainqueur de nombreux challenges, elle gagna, à Brive, l'éliminatoire du championnat des clubs de 2^e série du Comité du Limousin.

Le cadet Roudier, cumulant les victoires, remporta quatre titres de champion de France, en réalisant les meilleures performances européennes de sa catégorie au poids et au triathlon.

Jeunes gens et jeunes filles désireux de pratiquer ce sport idéal qu'est l'athlétisme, sous les couleurs de l'U. S. B., faites-vous inscrire d'urgence chez M. Ballet, place de la Halle, ou chez M. Gérard, place du Pont, à Bergerac.

REMERCIEMENTS

Mme Félix Rougier ; M. René Rougier, docteur en médecine à Eymet ; M. Raymond Rougier et Mme (de Bordeaux) ; Le Docteur Jean Rougier et Mme (à Saint-Seurin-sur-l'Isle) ; Mme Berthe Rachet ; et toute leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Félix ROUGIER

Ancien Négociant

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

REMERCIEMENTS

M. Victor Tassaint, ancien photographe ; M. et Mme Marcel Lalbat ; M. et Mme Jules Labrous ; Mme veuve Jules Lalbat ; M. et Mme Georges Chapouille et leur fils Albert ; M. et Mme Jean Artigasse et leurs enfants ; Mme veuve Hironde (de Salignac) ; M. et Mme Coulon ; M. et Mme Lasserre et leurs enfants (de Bordeaux), remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame veuve Jean TASSAINT

Née Marie LALBAT

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et s'excusent des omissions involontaires qui auraient pu être commises lors de l'envoi des faire-part.

CUISINIÈRE et femme de chambre, cherchent place ensemble, préférence propriété campagne. S'adr 108, rue Neuve. 312

FAMILLE prendrait ménage ou pension complète. S'adr 108, rue Neuve. 309

VENDEUSES et une employée, sont demandées par grand Magasin de Bergerac. Prendre adresse Office du Travail, boul. Maine de Biran, à Bergerac. (O D T. n° 448). 310

A VENDRE vélo homme, pneus bon état. Blousson cuir, état neuf. Guy, r. Diderot, 12h. à 14h. 311

IL A ÉTÉ PERDU le dimanche 16 avril entre le lieu de Layssac et le temple de Castang, un foulard en soie naturelle, fond bleu marine, avec impressions de couleurs. Le rapporter 108, rue Neuve, ou à la mairie de Lamonsie-Saint-Martin. Bonne récompense. 305

A VENDRE une mandoline et un violon, très bon état. S'adr 108, rue Neuve. 291

La plus brillante des Carrières vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance, brochure explicative n° 32 X sur demande, accompagnée de 3 fr. pour envoi. Cours T. F. J., 65, rue de la Victoire, Paris (9^e). 301

ÉCHANG. 3 gr. pièces vides, eau, gaz, élect., contre 2 pièces eau, gaz, élect. S'adr 108, r. Neuve. 302

MÉTAYAGE famille 3-4 person., dem. 1^{er} septembre 1944, ppte poly 28 hect., dont 10 hect bois, à St-Rémy (Dgne). S'adr M^e Bétous, not., Port-Ste-Foy (O D T. n° 449). 303

A LOUER chef lieu de canton, grande épicerie, quincaillerie, mercerie. Café grande licence. Affaire très importante et d'avenir. S'adresser 108, rue Neuve. 304

A VENDRE chaussures daim et cuir, point. 37, très bon état. S'adr 108, rue Neuve. 307

SUIS ACHETEUR poussette b. état. Brégère, quai l'Alba, Bergerac 308

L'Agence Générale Immobilière PAZAT Père & Fils informe sa clientèle, qu'elle a transféré ses bureaux, 34, c^e Alsace-Lorraine 299

LA BLANCHISSERIE CAZENAVE route de Castillonnes, demande 2 femmes pour travaux de lavage et de lingerie (O D T. n° 306). 124

POUR VENDRE OU ACHETER Maisons, propriétés, terrains, fonds de commerce. Adressez-vous à l'Agence Bergeracoise, 21, rue des Carmes (place du Jardin-Public). Tél. 602. 274

CHERCHE pour septembre famille domestiques. 3 hommes, 2 ou 3 femmes. Exc. réf. Adresse 108, rue Neuve. (O D T. n° 435). 282

MÉTAYERS demandés pour propriété 24 hect., toutes cultures et élevage chevaux. Le Faou, 89, rue Valette, Bergerac. 225

PROPRIÉTÉS, maisons à vendre raisonnables en ville ou à la campagne. Nombreuses affaires. Agence BONNAMY, cours d'Alsace, Bergerac. 205

POULAIN pouliche trait, 20 et 40 mois, à vendre. Le Faou, éleveur, Boisse (Dordogne) 224

A CÉDER à moitié profit, quelques truies pleines ou suivies de leurs petits et quelques gros porcelets. André Normand, Lansade, par Prigonrieux. 115

Gandol, plus fort que les douleurs

Le Gandol est un puissant calmant et un éliminateur de l'acide urique. D'où son efficacité rapide, profonde, durable, sur les douleurs arthritiques (rhumatismes, saux de reins, névralgies, sciaticque, goutte). Le Gandol se prend en cachets faciles à avaler. Il ne fatigue pas l'estomac. Ttes Phies : 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Ttes Phies. Visa 846 P. 2659.

ACHAT VENTE ÉCHANGE MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Maison V^e GOT

E. BENOIST Gendre, Successeur 11, rue Monnet-Sally, BERGERAC Location Téléphone 652

Réveillé la nuit par des démangeaisons

Les pénibles démangeaisons qui exaspèrent le malade et troublent son sommeil peuvent avoir de nombreuses causes (nervosisme, hépatisme, arthritisme, vieillesse, etc...) Elles cèdent généralement à l'influence du traitement magnésien pratiqué au moyen des Dragées de Magnogène. Rapidement, le besoin impérieux de se gratter cesse, le sommeil redevient possible, le calme et le bien-être reviennent. On peut acheter des Dragées de Magnogène dans toutes les Pharmacies. Visa 1077 P. 8336



Etude de M^e DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

Vente de Fonds de Commerce

Suivent acte reçu par M^e DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac, le vingt et un mars mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Bergerac A. C. le vingt-deux mars suivant, fol. 14, n° 74.

Monsieur Henri BUSSIÈRE boucher, et Madame Marie FAUCONNEAU, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue des Faures et rue Belzunce, ont vendu à Monsieur André-Lucien RONNON, boucher, demeurant à Saint-Sauveur.

Un fonds de commerce de boucherie-charcuterie, connu sous le nom de boucherie-charcuterie du Grand Marché, sis à Bergerac, à l'angle des rues des Faures et Belzunce, et comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail et les différents objets mobiliers et le matériel servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au trois avril mil neuf cent quarante-quatre.

L'insertion prévue par la loi, a paru au Bulletin Officiel du quinze avril mil neuf cent quarante quatre

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les vingt jours de la présente insertion, et seront reçues au domicile élu, à Bergerac, en l'étude de M^e DENOIX de SAINT-MARC, notaire.

Pour deuxième avis DENOIX de SAINT-MARC.

Que boire après diner ?

C'est une vieille et bonne habitude française de prendre une infusion après diner. Choisissez-la agréable et bienfaisante à la fois, en adoptant la Tisane Vichyflor. Vichyflor favorise la digestion, combat la constipation. Vichyflor rafraîchit le corps. 11 fr. 90, ttes phies. Visa 846 P. 9906.

L. Dhumerelle & Fils 52, place Gambetta

Transactions Immobilières Achat et vente de Propriétés Fonds de Commerce, Industrie

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, les vingt-cinq mars et huit avril mil neuf cent quarante-quatre, enregistré le treize mai mil neuf cent quarante-quatre, fol. 26, n° 230, par le receveur qui a versé les droits.

Madame Marie GARRIGUE, née et profession, veuve de Monsieur Jean ANCADE, demeurant à Bergerac, a été déclarée en faillite par le Tribunal de Commerce de Bergerac, le 29 mars 1944.

Monsieur Jean FOURCADE, mécanicien, et Madame Marie MERLE, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue Merjier.

Madame Jeanne-Henriette FOURCADE, sans profession, et Monsieur Jean FOURCADE, mécanicien, ont été déclarés en faillite par le Tribunal de Commerce de Bergerac, le 29 mars 1944.

Monsieur Pierre-Georges FOURCADE, mécanicien, et Madame Marie-Andrée FAGETTE, son épouse, demeurant ensemble à Gardonne.

Monsieur André Paul FOURCADE, mécanicien, et Madame Alice FOURCADE, son épouse, demeurant ensemble à Gardonne.

Ont vendu à Madame Jeanne FOURCADE, sans profession, épouse de Monsieur JULIEN GRAS, propriétaire et directeur des Postes, demeurant ensemble à Bergerac, rue du Sergent-Allard.

Un fonds de commerce de mercerie, bois charbon, débit de son vin rouge et blanc à consommer sur le comptoir exploité à Bergerac des Conférences, n° 29, inscrit au registre du commerce, sous le nom de la clientèle, l'achalandage, l'enseigne, le nom commercial, le matériel servant à l'exploitation du dit fonds et le droit au bail de l'immeuble lequel est exploité le dit fonds.

L'entrée en jouissance est fixée au premier avril mil neuf cent quarante quatre.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude de M^e HERTZOG, notaire, à Bergerac, dans les vingt jours de la seconde insertion.

L'insertion prévue par l'article 10 de la loi du 29 décembre 1936, parait au Bulletin annexé du Journal Officiel de la République Française.

Pour première insertion. Signé : Edouard HERTZOG

Foudres, Demi-Muids, Cuves, Barriques

en lles blanche et rouge

Tonnellerie DE SA...

ROUTE DE POMBONNE Tél. 608 BERGERAC

achète tartre blanc et rouge

L'Administrateur-Général B. TAILLANDIER